



Svp q Recours légaux afin de faire prolonger le visa de ma maman

Par **Mimi**, le **01/12/2015 à 13:46**

Mesdame, Messieurs les avocats bénévoles,

Tout d'abord, je souhaitais vous remercier pour votre travail d'aide auprès des personnes nécessiteuses. Comme vous je suis bénévole, mais a la Croix Rouge Française depuis 5 ans et je ne pensais pas un jour avoir besoin des services que j'ai moi-même dispensé aux autres.

Je suis de nationalité française, d'origine Camerounaise. notre mère de 64 ans, en visite à Paris pour voir ses 4 enfants (nous vivons tous sur Paris et sa région), nous la retrouvons diminuée, affaiblie, déprimée et en mauvaise santé en seulement 3mois depuis cet été ou certains de mes frères et sœurs son allé lui rendre visite. Son état nous inquiète sérieusement car elle n'a plus personne au Cameroun pour veiller sur sa santé, notre père étant décédé en 2011.

Je viens donc vers vous afin de savoir, quels sont nos recours légaux afin de faire prolonger son visa de quelques mois, le temps de la remettre sur pieds. Son visa prenant fin au 18 décembre prochain.

Je me suis déplacée à la sous préfecture de Sarcelles, ils ont refusé de prendre ma demande et m'ont renvoyé sur internet pour prendre un rdv. Cependant il est indiqué sur internet qu'il n'est plus possible de prendre des rendez vous via le site internet de la sous préfecture de Sarcelles.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ma demande et des réponses que vous pourrez m'apporter.

Bien cordialement,
Blandine Allard.

Par **youris**, le **01/12/2015 à 13:57**

bjr,
afin d'éviter d'être importunée, je vous conseille de supprimer votre nom de famille sur votre message.
cdt